

LA PLATE-FORME



VOLUME 12 DÉCEMBRE 2014



SOMMAIRE:

PAGE 2

- Mot du maire

PAGE 3

- Chroniques d'information municipale

PAGE 4

- Points d'informations et Mot de l'inspecteur

PAGES 5 À 11

- Rapport annuel du maire

PAGES 12 et suivantes

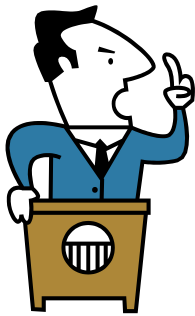
- Mot des organismes et entreprises de chez nous

Horaires des célébrations de Noël
et du Jour de l'An:

Mercredi 24 décembre 2014
17 h 00 et 19 h 00

Mercredi 31 décembre 2014
16 h 00

Mot du maire



Le journal municipal du mois de décembre est toujours accompagné du rapport obligatoire du maire sur la situation financière de notre municipalité et de la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2015. Pour le rapport annuel du maire, les nouvelles sont évidemment bonnes. L'année 2014 devrait se solder avec un surplus de plus de 50 000 \$. Ce n'est pas évident de préparer le budget 2015 dans le contexte des compressions budgétaires. Réunis en session de travail, le 28 novembre dernier, l'objectif du conseil municipal a été de présenter aux contribuables un budget équilibré et surtout sans augmentation de taxes.

Il va de soi que cette année les exigences du nouveau pacte fiscal transitoire suscite bien des mécontentements, des questionnements et des recherches de solutions pour présenter aux contribuables un budget qui tient compte de cet objectif énoncé plus haut, tout en maintenant l'ensemble des services auxquels les citoyens et citoyennes s'attendent de recevoir de leur administration locale. Rappelons que ce pacte fiscal impose aux municipalités du Québec de contribuer pour 300 000 000 \$ à l'effort d'atteindre l'objectif global de l'équilibre du budget de l'état.

D'autres éléments du pacte fiscal transitoire ont aussi affecté nos revenus. La diminution de la subvention concernant le remboursement de la taxe de vente provinciale sur les produits et services (TVQ) qui passera de 62.8 % à 50 % en 2015. C'est encore là, quelques milliers de dollars dont nous sommes privés; la coupure de 65 % des budgets des CLD, organisme qui subventionne pour 30 000\$ le poste de l'agent local chargé du développement économique, occasionne un manque à gagner de 15 000 \$. La MRC du fjord, qui dorénavant aura le mandat d'assurer cet aspect de sa mission, fournira, pour la prochaine année aux municipalités un montant de 15 000 \$. Les membres du conseil municipal ont accepté de maintenir, malgré tout, pour cette prochaine année, le poste d'agent de développement, le temps nécessaire pour que les autorités de la MRC proposent un plan à l'ensemble des maires pour la mise en œuvre de ce nouveau mandat du développement économique local et supra-local.

Pour le moment, seule une coupure de 2 000 \$ pour l'école, dans les revenus comptant pour les « tenants lieux de taxes » a affecté ce volet de nos revenus.



Dans la présentation de toutes ces dispositions du pacte fiscal municipal transitoire, le premier ministre s'est engagé à négocier pour l'année 2016 un véritable pacte municipal qui tiendra compte de l'importance pour les municipalités d'assurer pleinement leur mission dans de meilleures conditions.

Nos contribuables nous expriment, à raison, leur sursaturation des augmentations des taxes dans toutes les catégories. Il n'est pas juste d'affirmer que toutes les municipalités ont trop généreusement payé leurs employés (38% de plus que les fonctionnaires de l'état). Ce n'est surtout pas le cas des petites municipalités comme la nôtre, qui pourtant subi les mêmes charges et responsabilités d'administrer son territoire et les nombreux services qui en découlent.

Sommes-nous à l'aube de regarder très sérieusement au sein de notre MRC la rationalisation dans la gestion de nos services en examinant la possibilité de procéder à des regroupements de certains services par deux et même plusieurs municipalités? Se dirige-t-on à l'énoncé:

Une MRC, Une MUNICIPALITÉ?

Je ne pourrais terminer ce mot du maire sans avoir une pensée sincère pour les citoyennes et citoyens !

Que la Santé, le Bonheur et la Paix vous accompagnent tout au long de la nouvelle année!



Laurent Thibeault, maire

ARIANNE PHOSPHATE SUR NOTRE TERRITOIRE

Le 25 novembre dernier, la minière Ariane Phosphate, nous convoquait à une séance d'informations sur les différents aspects de mise en œuvre de l'exploitation de la mine du Lac Paul, située à 240 kilomètres au nord de la route L-200 sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay. En ce qui concerne les aménagements futurs sur le territoire de Sainte-Rose, il est question d'un port d'affrètement dans le secteur du « Petit Claude » (quelques kilomètres au détour du Cap-au-Leste vers Chicoutimi) et d'un secteur d'entreposage par silos à quelques 400 mètres de la rive du Saguenay dans le même secteur.



De plus, ces installations favoriseront l'organisation d'un parc industriel qui pourrait être situé sur les terrains de l'entreprise Résolu. Dans sa planification, l'entreprise se présentera aux audiences publiques de l'environnement (BAPE) vers le 25 janvier prochain. Le Conseil municipal présentera d'ailleurs un mémoire devant le BAPE. Finalement, l'entreprise entend réaliser la mise en opération pour l'année 2017.

LES EAUX USÉES DU PÉRIMÈTRE URBAIN

À ce jour, et suite aux rapports 2 et 3 déposés au MAMOT par la firme WSP, le ministère exclu du dossier global, le secteur du quai. Les cinq propriétaires concernés devront donc trouver une solution individuelle pour le traitement de leurs eaux usées. Quant au bloc sanitaire de la municipalité, le ministère accepte que ce projet puisse être financé avec la nouvelle taxe d'accise. Nous travaillons donc dans ce sens et avons demandé à un technicien de nous proposer différentes alternatives.

LA RAMPE D'ACCÈS AUX SENTIERS DU PARC DE LA ZONE DU QUAI



Les travaux sont terminés depuis la mi-novembre. Au printemps, des gardes de sécurité ainsi qu'une barrière seront installés. Il est primordial que l'accès soit réservé uniquement aux piétons, sauf exception. Le rapport d'activités est disponible

pour consultation au bureau de la municipalité.

LE PONT DE LA RIVIÈRE DE LA DESCENTE-DES-FEMMES

Le tablier du pont a été refait à 100 % afin de sécuriser les utilisateurs. Le contrat a été accordé à l'entreprise Construction Serge Piché, au montant de 7 728 \$ plus taxes, qui de loin, représentait la plus basse soumission.

L'AFFICHAGE DANS LE SECTEUR DES LACS ET DE LA ROUTE 172



La compagnie Enseignes Sainte-Marie a terminé l'installation des nouvelles enseignes à la fin de novembre. Ces travaux sont donc la conclusion du projet d'affichage qui s'est étalé sur 3 phases (2010 à 2014).

DES TRAVAUX DE FRACTURATION SOUS PRESSION AUX INSTALLATIONS DU SYSTÈME DE CAPTATION DE L'EAU POTABLE

En octobre dernier, nous avons procédé à d'importants travaux de fracturation sous pression au puits numéro 2, de nos installations de captation de l'eau potable. Il faut dire que les puits, d'une profondeur de 100 mètres, creusés essentiellement dans le roc, sont alimentés en eau à partir des failles du roc. Or, il se produit à la longue un ensablement dans les failles qui fait dévier l'apport d'alimentation en eau vers les puits. Selon les spécialistes consultés, l'opération réalisée était devenue nécessaire afin d'améliorer le rendement de nos puits. Les résultats positifs démontrent à ce jour une importante amélioration du rendement de ce puits. L'opération a coûté 24 500 \$. Il nous faudra peut-être, à moyen ou à court terme, effectuer la même opération pour le puits no 1. Rappelons que ces puits sont en opération depuis novembre 2008.

LE CHEMIN DONNANT ACCÈS AU LAC RÉSIMOND PAR LE CHEMIN DU TABLEAU

Ce chemin, sévèrement endommagé par la dernière crue printanière a fait l'objet d'appels d'offres sur invitation afin de trouver un montant raisonnable pour sa réparation. Finalement, la Coopérative forestière de Sainte-Rose, grâce au PDRF (programme de développement des ressources forestières) de la MRC, a réalisé les travaux sans aucun déboursé de la part de la municipalité.

Laurent Thibeault, chroniqueur

Points d'informations

Calendrier des séances du conseil 2015

Lundi	12 janvier	19 h (<i>Nouvel An</i>)
Lundi	2 février	19 h
Lundi	2 mars	19 h
Lundi	13 avril	19 h (<i>Pâques</i>)
Lundi	4 mai	19 h
Lundi	1 ^{er} juin	19 h
Lundi	6 juillet	19 h
Lundi	3 août	19 h
Lundi	14 septembre	19 h (<i>Fête du Travail</i>)
Lundi	5 octobre	19 h
Lundi	2 novembre	19 h
Lundi	7 décembre	19 h

Bienvenue à tous!

Vos élus sont disponibles pour répondre à vos questionnements concernant leurs mandats respectifs. N'hésitez pas à communiquer avec eux.

M. Laurent Thibeault, Maire

- ◆ Urbanisme et Aménagement du territoire.

M. Richard Pedneault, Conseiller #1

- ◆ Urbanisme et Aménagement du territoire.

M. Claude Riverin, Conseiller #2

- ◆ Finances et Développement économique (SDECT).

Mme Annie Girard, Conseillère #3

- ◆ Centre de conditionnement physique;
- ◆ Représentante de l'OMH

M. Guy Gauthier, Conseiller #4

- ◆ Voirie;
- ◆ Urbanisme et aménagement du territoire.

Mme Isabelle Michon-Campbell, Conseillère #5

- ◆ Représentante à l'Association des loisirs;
- ◆ Comité MADA.

Mme Suzan Lecours, Conseillère #6

- ◆ Bibliothèque, parc informatique et activités culturelles;
- ◆ Aménagement des parcs et terrain de jeux.

Réglementation en période hivernale



Afin de sécuriser la circulation et faciliter les opérations de déneigement, votre collaboration nous est indispensable pour ce qui est du stationnement dans les rues durant les mois d'hiver c'est-à-dire entre le 1^{er} décembre et le 31 mars inclusivement.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer de la neige ou de la glace sur le chemin public. La municipalité est en charge du déneigement des bornes-fontaines et désire vous informer qu'il est interdit de projeter, d'entasser ou d'accumuler de la neige, glace ou autre substance sur celles-ci et ce, mêmes si elles sont situées sur un terrain privé.

Collecte des matières recyclables et des ordures

En attendant l'envoi du calendrier 2015, à la fin janvier, voici les dates des prochaines collectes:

◆ Jeudi	18 décembre	recyclage
◆ Vendredi	19 décembre	ordures
◆ Vendredi	26 décembre	ordures
◆ Vendredi	2 janvier	les 2 collectes
◆ Vendredi	9 janvier	ordures
◆ Jeudi	15 janvier	recyclage
◆ Vendredi	16 janvier	ordures

Mot de l'inspecteur

LICENCES DE CHIEN RENOUELEMENT

Veillez prendre note que vous avez jusqu'au 31 décembre 2014 inclusivement pour me faire parvenir votre paiement pour la licence 2014 de votre animal de compagnie. En ce qui concerne 2015 et suivantes, je vous recommande d'effectuer votre paiement annuel le premier mois de l'année visée. Je vous rappelle qu'elle est au coût de 20 \$.

DÉLIVRANCE DE PERMIS

Vous prévoyez effectuer des travaux de rénovation et/ou d'agrandissement à votre résidence ? Il est recommandé de déposer votre demande de permis au préalable 15 jours avant le début des travaux.

Vous pouvez me rejoindre du lundi au mercredi de 8 h00 à 16 h 00.

Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE



NOVEMBRE 2014

«Le rapport annuel du maire doit être déposé au moins 4 semaines avant que le budget ne soit adopté». Voilà comment est exprimée cette obligation découlant de l'article 955 du Code municipal du Québec.

Ce rapport «traitera de la situation financière de la municipalité, du dernier rapport de l'auditeur externe, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait (*soit l'année en cours*), du dernier plan triennal d'immobilisations et des orientations générales du prochain budget.»

De plus, le maire doit également « déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$. Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque contractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat ». Nous aborderons aussi les indicateurs de gestion qui permettent d'apprécier à leur juste valeur différents items de la gestion des services aux citoyens tels: eau potable, voirie municipale, sécurité publique, gestion des matières résiduelles, aménagement, urbanisme, zonage, gestion administrative, loisirs et culture.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ:

Au terme de l'exercice du 31 décembre 2013, la municipalité a encaissé des revenus de 1 015 956 \$ et des charges pour 918 861 \$ donnant un excédent de fonctionnement de l'exercice à fins fiscales de 97 095 \$ (*voir rapport officiel du vérificateur externe, pages 7 et 8*). De ces données, nous pouvons affirmer que les finances de notre municipalité se portent bien.

Pour bien comprendre cet important excédent, il est nécessaire de souligner que les revenus des taxes foncières et des services (matières résiduelles, eau potable) ont été supérieurs de 42 434 \$ et que d'autres revenus de subventions discrétionnaires (*plus de 30 000 \$*) ont permis cet excellent résultat. Ajoutons aussi une gestion toujours très serrée des dépenses qui, malgré une augmentation toujours croissante des dépenses d'énergie –bien au-delà des limites de l'inflation – et un hiver qui s'est présenté dès le début de novembre, démontre que nos règles de gestion font en sorte que nous avons appliqué un suivi budgétaire rigoureux.

Vous pouvez vous procurer le rapport financier 2013, présenté par la firme d'auditeur indépendant, *Deloitte, S.E.N.C.R.L./s.r.l.*, qui fournit en détails les divers éléments de la gestion des revenus et charges de notre municipalité. Ces états financiers ont d'ailleurs fait l'objet d'une présentation spéciale lors de la réunion du conseil municipal en avril dernier. Dans le rapport annuel portant sur nos données financières de novembre 2013, nous avons prévu un surplus de **59 560,22 \$**.

UN APERÇU DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2014

Au 16 octobre de la présente année, un état des activités financières présenté par la trésorière nous montre que nos revenus de taxes foncières perçus sont supérieurs aux prévisions (527 039 \$) de 14 902,44 \$ pour un total de 541 941,44 \$.

Pour l'ensemble de nos revenus (*taxes foncières et des services, subventions, transferts gouvernementaux et autres sources de revenus locaux*), nous avons prévu un montant de 924 211 \$. Toujours en date du 16 octobre, les revenus s'élèvent déjà à 961 534,82 \$. Ce qui donne à deux mois et demi de la fin de nos activités financières un dépassement positif de 37 323,82 \$ représentant 4,04 % du dépassement des prévisions.

Au niveau des dépenses, nos prévisions étaient de 924 211 \$. Au 16 octobre, nous avons dépensé en fonctionnement 624 043,52 \$. Ajoutons à ce montant la dépense d'affectation de la dette pour l'eau potable (*le capital et l'intérêt*) pour 121 714,22 \$ et 2 799,56 \$ du surplus accumulé non affecté, nous sommes à un résultat de 748 557,30 \$.

Comme nos revenus ont déjà atteint 961 534,82 \$ et nos dépenses sont de 748 557,30 \$ nous pourrions croire à un excédent de 212 977,52 \$. Toutefois, les revenus pour les deux derniers mois devraient se stabiliser à ce ni-

veau, alors que les dépenses d'opération (*salaires, entretien des véhicules, entretien des chemins, entretien des bâtiments et coûts d'énergie*) sont davantage élevés dans les deux derniers mois. Toutefois, il est permis de croire à un surplus supérieur à **50 000 \$** pour nos opérations de fonctionnement pour l'année 2014.

QUELQUES GRANDES DONNÉES:

Le **rôle d'évaluation** de l'année 2013, représentant la richesse foncière, s'élevait à **40 925 500 \$**. Rappelons qu'il était en 2012 de **34 253 980 \$**. Il avait connu en 2011 une augmentation importante d'un peu plus de 27 % en raison de la présentation du nouveau rôle triennal d'évaluation. Notons qu'il s'agit du rôle uniformisé, c'est-à-dire, que ce rôle tient compte de la valeur des propriétés gouvernementales, scolaires, religieux et des immeubles de la municipalité qui ne sont pas imposables.

En 2014, notre rôle d'évaluation atteint maintenant 46 392 600 \$.

La **population** est, selon les données officielles du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de **415** personnes. Cette donnée est établie par Statistiques Canada, provenant du recensement obligatoire de 2011.

Le **surplus accumulé** était au début de l'année 2014 d'environ **150 000 \$**.

La **dette** est inférieure à **450 000 \$**. Elle est attribuable aux emprunts passés pour le réseau d'aqueduc, à l'achat du camion de déneigement et aux nouvelles installations d'eau potable (*pour ce denier item, environ 240 000 \$ sont imputables à la municipalité sur le projet réalisé à 1 272 000 \$ des installations d'eau potable*). Ce montant de 240 000 \$ est toutefois remboursé, capital et intérêt, par les seuls propriétaires (*101 propriétés et logements*) connectés au réseau.

Lorsque les citoyens et citoyennes consultent les données statistiques produites sur le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (*ci-après MAMOT*), ils constatent que la dette s'élève à plus de 1 500 000 \$. Il faut comprendre que dans le dossier de mise à niveau de nos installations d'eau potable le gouvernement ayant emprunté pour la partie de 80 % de subventions, attribue à notre municipalité la partie qui lui est applicable. Il rembourse le capital et les intérêts annuels à la municipalité. Par cette façon de faire, les données statistiques de notre endettement ne reflètent pas la réalité de notre taux réel d'endettement.

LES REVENUS

LES TAXES PROVENANT DU MILIEU

La **taxe foncière** est de 1,1651 \$ du 100 \$ d'évaluation des propriétés. Elle rapportera environ 550 000 \$;

La **taxe des matières résiduelles** rapportera 73 599,66 \$. Elle représente le montant réel du coût de ce service; taux: 168 \$ par maison, 132 \$ pour services regroupés, 942 \$ commercial et 29 \$ par chambre pour un gîte;

La **taxe d'eau** pour les contribuables connectés au réseau rapportera 40 411,94 \$; Taux: 311 \$ résidentiel, 427 \$ commerces débit réduit, 639 \$ débit élevé et 57 \$ par chambre pour gîte;

La **taxe d'eau pour les citoyens non connectés** au réseau, mais qui doivent quand même contribuer aux dépenses des services publics communs, (*école, édifice municipal, garage municipal, bâtiment des services d'incendie, pavillon de la Montagne, Centre des loisirs, services publics de la zone du quai, l'église, etc.*) a été maintenue à 0.000072 \$/100 \$ de l'imposition de la taxe foncière des propriétés non desservies par le réseau. Elle a rapporté environ 3 435 \$;

La **taxe pour les boues des fosses septiques** a rapporté 16 445 \$.

LES AUTRES TAXES ET REVENUS DE SOURCES LOCALES:

La municipalité peut compter sur d'autres sources locales. Elles sont: les intérêts sur les comptes de taxes, les contraventions routières, les permis, la reprographie et la télécopie de documents, les locations, les subventions provenant de la MRC du Fjord et autres services. À cet égard ces revenus ont rapporté environ 175 000 \$.

Note: les taxes de déneigement pour les chemins privés des secteurs des lacs ont été abolies en 2014.

LES SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET TRANFERTS:

Paiements tenant lieu de taxes (*écoles et autres*) sont de 17 946,67 \$;

Transport routier 16 397,31 \$ à ce jour (*déneigement rue du Quai*);

Ministère des Transports, amélioration du réseau routier, 32 531 \$;

Remboursement, capital et intérêt de l'emprunt pour l'eau potable 107 996 \$;

Subventions discrétionnaires du député du comté, 30 000 \$.

LE BUDGET TOTAL EST DE 924 211 \$.

LES CHARGES

Ce rapport oblige, par souci de transparence et conformément à la politique contractuelle de la municipalité adoptée en 2012, à présenter aux contribuables les contrats accordés à des entreprises ou à des professionnels dont les montants qui excèdent 25 000 \$. Dans les données qui vont suivre, il ne s'agit toutefois pas d'un seul contrat pour certains fournisseurs mais de l'addition de plusieurs facturations de biens et services.

CONTRATS DE 25 000 \$ ET PLUS

Gouvernement du Québec, (Sûreté du Québec)	38 778 \$
La Mutuelle des municipalités du Québec (assurances)	28 417 \$
MRC du Fjord-du-Saguenay (quotes-parts)	28 473 \$
MRC du Fjord-du-Saguenay (contrat des déchets)	36 281 \$
Enseignes Sainte-Marie (affichage des lacs et autres)	38 048 \$
Excavation R & R Inc. (réfection de la rue de la Montage)	58 468 \$
Miz-Tôt (contrat de déneigement et autres)	27 700 \$
Fernand Gilbert (reprofilage de fossés)	31 162 \$

AUTRES DÉPENSES SIGNIFICATIVES

Frais juridiques	7 270 \$
Hydro-Québec	20 081 \$
Les Pétroles R.L. inc.	6 643 \$
Service de la dette (incluant part Gouv. du Québec)	130 378 \$
Entretien des véhicules	25 319 \$
Fernand Gilbert (sable et balayage de rue)	15 734 \$
Ferme de l'Anse-au-Foin (déboursoillage de chemins)	3 621 \$
Eurêko (aménagement paysagers)	13 996 \$
Aide-Tic (contribution pour tours de télécommunication)	8 000 \$

PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES

Deloitte, auditeur;
Cain, Lamarre, Wells (Me François Bouchard);
Achille Tremblay et Fils ltée (fournisseur de matériaux);
Les Pétrole R.L. inc.;
PG Solutions (services informatiques);
Mutuelle des municipalités du Québec (assurances).

SALAIRE DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire reçoit un salaire annuel imposable de 5 239 \$ et une allocation non imposable de 2 619,50 \$, tandis que les conseillers reçoivent un salaire annuel imposable de 1 747 \$ et une allocation non imposable de 873,50 \$.

RÉMUNÉRATION HORAIRE DES EMPLOYÉS

Directrice générale	24,59 \$
Employé régulier	21,26 \$
Inspecteur	18,39 \$
Adjointe administrative	16,81 \$
Aide employé aux travaux municipaux	15,00 \$
Agente de développement local *	18,38 \$
Préposée à l'entretien	12,57 \$
Pompiers volontaires (formation et pratique)	10,51 \$
Pompiers volontaires (intervention)	15,51 \$

*Note: le salaire de l'agente de développement local est subventionné à hauteur de 30 000 \$ par année par le CLD du Fjord-du-Saguenay. Depuis mars 2014, la subvention de 6 500 \$ provenant de Carrefour Jeunesse-Emploi n'est plus disponible. Ce désengagement de fournir des services de proximité aux jeunes de la part de cet organisme est déplorable. Il signifie la centralisation dans les grandes agglomérations de Chicoutimi, Jonquière et La Baie. La municipalité devra donc composer avec un manque à gagner de la somme mentionnée en rubrique.

LES INDICATEURS DE GESTION

Voici les indicateurs de gestion de l'année 2013 en comparaison des résultats de l'année 2012 et 2011. Les données fournies ne tiennent pas compte de l'amortissement sur l'ensemble des biens mobiliers capitalisables et des immeubles.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	2013	2012	2011
Coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation	0,0684 \$	0,0933 \$	0,1297 \$

Note: Au total nous avons investi en sécurité incendie 25 320 \$

TRANSPORT ROUTIER

Voirie municipale	2013	2012	2011
Coût de la voirie municipale par kilomètre de voie	772 \$	1 409 \$	1 416 \$

Note: Nous entretenons 50 km de chemins municipaux pour un coût global de 38 614 \$.

Enlèvement de la neige	2013	2012	2011
Coût par kilomètre de voie	1 964 \$	1 801 \$	1 964 \$

Note: Le coût total du déneigement a été de 85 696 \$. Nous entretenons 44 kilomètres de voies. Plusieurs facteurs influencent la variation d'une année à l'autre de cette dépense: le coût de l'essence, le type et la fréquence des précipitations, le climat, le bris des équipements, l'utilisation d'abrasif, etc. Notre indicateur demeure dans les prix très bas au kilomètre, malgré des conditions géographiques difficiles. Relevons seulement qu'au ministère des Transports le coût s'élève à plus de 6000 \$ le kilomètre entretenu. Il faut dire aussi que l'utilisation des abrasifs sur la route régionale n'est pas comparable avec les exigences des chemins municipaux. Rappelons que l'hiver 2013 est arrivé dès le mois de novembre avec de nombreuses tempêtes de neige. De plus, l'essence s'est vendu jusqu'à 1,40\$ le litre.

HYGIÈNE DU MILIEU:

Approvisionnement, trait. et dist. de l'eau:	2013	2012	2011
Nombre de mètres cubes d'eau traitée:	40 133 \$	41 042 \$	55 142 \$
Coût de distribution de l'eau potable	12 953 \$	13 492 \$	40 720 \$
Coût de distribution d'eau par mètre cube	0,32 \$	0,33 \$	0,74 \$

Note: les facteurs d'influences sont: les bris du réseau de distribution (en 2013 aucun bris, en 2012 également aucun bris, en 2011, 4 bris majeurs). Au total, le réseau de distribution s'étale sur 4 kilomètres. Malgré la forte amélioration de l'indice de performance du niveau de la consommation passant de 55 142 mètres cubes à 40 133 le niveau de la consommation demeure encore élevé. Mentionnons seulement qu'un mètre cube contient 1 000 litres d'eau, soit 40 133 000 litres d'eau pour 99 services connectés au réseau. La consommation moyenne par citoyen est d'environ 625 litres par jour. Il est vrai que la consommation estivale est particulièrement élevée en raison de l'apport touristique très important et autres facteurs.

Les matières résiduelles	2013	2012	2011
Coût de l'activité des matières résiduelles	72 345 \$	69 312 \$	67 728 \$
Nombre de résidences desservies	436	413	409
Coût par maison desservie	165,93 \$	167,82 \$	165,59 \$

Note: Il est vrai que nous avons un contrat avantageux nous liant avec plusieurs municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Normalement, nous devrions être désavantagés en raison de l'éloignement du site de disposition et par la grande superficie du territoire à desservir. Ce contrat avec sept municipalités de la MRC nous est très profitable.

Collecte sélective	2013	2012	2011
Nombre de tonnes métriques matières recyclables	38 tm	n/d	n/d
Nombre d'habitants desservis	615*	n/d	n/d

Note: Malheureusement le rapport ne fournit pas de données pouvant comparer avec les années 2011 et 2012. Toutefois, il semble que les citoyens et citoyennes de Sainte-Rose apportent une attention particulière à ce volet de la gestion responsable de ce service. En procédant au programme de récupération, nous diminuons d'autant la charge fiscale pour le volet déchet domestique non recyclable.

RESSOURCES HUMAINES

	2013	2012	2011
Coût de la formation	2 080 \$	3 370 \$	11 751 \$
Heures de formation	30	236	1 367
Heures par employé	1,88	9,83	82,94
% de la formation p/r à la rémun.	1 %	1,74 %	7,01 %
Rémunération totale	205 515 \$	193 601 \$	167 683 \$

Note: La directrice générale et l'inspecteur municipal ont participé à un programme de formation lié à l'amélioration de leur connaissance particulière dans le cadre de leur fonction. En 2011, nous avons 6 pompiers volontaires en formation.

LOISIRS ET CULTURE*

Activités récréatives et culturelles	2013	2012	2011
Coût des activités culturelles par habitant	1,18 \$	4,59 \$	7,21 \$
Coût des activités récréatives par habitant	26,78 \$	4,17 \$	63,05 \$
Coût des activités culturelles exclu Biblio	490 \$	1 916 \$	3 354 \$
Bibliothèque	2013	2012	2011
Effort d'acquisition de documents	3,75 \$	4,16 \$	63,05 \$
Indice d'utilisation	n/d	n/d	n/d

*Note :les données pour les activités loisirs et culture peuvent varier très fortement d'une année à l'autre en raison des programmes de subventions provenant de la MRC du Fjord-du-Saguenay qui ne sont pas toujours comptabilisées dans les activités financières de la municipalité. Toutefois, nous convenons que la municipalité doit investir davantage dans ce secteur d'activité.

LE PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Pour le volet immobilisation, nous avons réalisé en grande partie le plan triennal qui prévoyait des travaux routiers aux chemins du Tableau et du Cap-à-l'Est en enlevant les parties asphaltées qui étaient devenues dangereuses. D'autres travaux ont été réalisés grâce à une subvention discrétionnaire du député de Dubuc, M. Serge Simard, à qui nous tenons à offrir nos remerciements pour sa collaboration.

De même, grâce au programme des infrastructures découlant de la subvention sur la taxe d'accise, nous avons renouvelé la conduite d'eau potable dans le secteur de la route 172. Ajoutons aussi les travaux de la promenade conduisant au secteur du quai, les aménagements floraux et jardiniers avec la subvention du programme de la politique nationale de la ruralité et l'affichage dans le secteur des lacs et de la route 172 avec celui du Fonds Péribonka.

Nous pouvons affirmer que le conseil municipal accorde beaucoup d'importance à maintenir les immobilisations en bon état et surtout qu'il apporte une attention particulière à offrir aux citoyens et citoyennes de Sainte-Rose, aux visiteurs un village accueillant dans un environnement digne de sa réputation au sein de l'Association des plus beaux villages du Québec.

EN CONCLUSION

Le rapport annuel 2014 s'inscrit dans les orientations de gestion des dernières années. Nos revenus continuent de croître au rythme des augmentations des valeurs des propriétés (*nouvelles constructions, améliorations locatives, augmentation du rôle de la juste valeur marchande des propriétés et de nombreuses sources de subventions* provenant de divers programmes de la MRC du Fjord ou de subventions discrétionnaires) et nous ajustons le niveau de la taxe foncière et des taxes de services au rythme de la juste évaluation des dépenses. Le tableau qui suit illustre l'évolution financière des cinq dernières années.

Il est à noter qu'une part importante de la croissance est dû au remboursement par le gouvernement du Québec du montant du capital et des intérêts (*environ 135 000 \$*) pour le dossier du nouveau système d'eau potable. De plus, les subventions provenant de la MRC du Fjord pour le programme de la Politique nationale de la ruralité (*près de 30 000 \$ annuelle*) et le fonds des redevances de la construction du barrage de la Péribonka par Hydro Québec (*près de 25 000 \$*) sont versées directement à la municipalité.



Année	Budget	Taux de taxe	Eau	Ordure	Eau branchés	Eau non branchés
2010	660 849 \$	1,47 \$/100 \$	188 \$	145 \$	57,38 \$,000117 \$/100 \$
2011	710 959 \$	1,317 \$/100\$	350 \$	155 \$	55,93 \$,0000870 \$/100 \$
2012	827 565 \$	1,26\$/100\$	311 \$	168 \$	64,42 \$,000710 \$/100 \$
2013	895 525 \$	1,26\$/100\$	311 \$	168 \$	49,00\$,000052 \$/100 \$
					68,18 \$,000072 \$/100 \$
2014	924 211 \$	1,165\$/100\$	311 \$	168 \$	49,34 \$,000040 \$/100 \$
					70,38 \$,000057 \$/100 \$

Note: Les années 2013 et 2014 comprennent 2 taxes distinctes, la première est associée au règlement 139-1999 pour la réfection du réseau d'aqueduc de la rue du Quai et la seconde aux règlements 163-2006 et 174-2006 pour la construction de la station de pompage.

LE PROCHAIN BUDGET

Le prochain budget sera encore axé sur l'amélioration de nos infrastructures et de notre environnement. C'est par un exercice collectif des membres du Conseil municipal que nous aurons à préparer le prochain budget. Nous maintiendrons l'objectif de bien servir les intérêts des contribuables et de s'assurer que le niveau de perception des différentes taxes, corresponde à la juste évaluation du coût des services. Finalement, il y a aussi des promoteurs importants qui s'annoncent. Espérons que la municipalité pourra tirer profit de futures réalisations, qui permettront de maintenir une vitalité démographique et économique de notre village.

Laurent Thibeault, maire

Budget 2015

	BUDGET	%		BUDGET	%
CHARGES			REVENUS		
Admin. Générale (Conseil, Gestion fi-	279 685 \$	30.50 %	Taxes foncières et de services	682 111 \$	74.59 %
Sécurité publique	74 297 \$	8.10 %	Compensation tenant lieu de taxes (École, terres publiques)	22 446 \$	2.45 %
Transport (Voirie, Enl. de la neige, Éclairage des rues)	166 072 \$	18.16 %	Services rendus (Organismes et Autres)	30 618 \$	3.35 %
Hygiène du milieu (Approv., Trait. et Dist. de l'eau, Fosses septiques et Matières résiduelles)	111 478 \$	12.19 %	Imposition de droits (Mutation, Permis, Droits carrières et sablières)	15 300 \$	1.67 %
Santé et bien-être (Logement social)	6 000 \$	0.66 %	Amendes et Pénalités	500 \$	0.05 %
Aménagement, Urbanisme et Développement (Urbanisme et zonage, Promotion et Développement)	82 891 \$	9.06 %	Intérêts	4 030 \$	0.44 %
Loisirs et culture (Parcs et Terrain de jeux, Bibliothèque)	29 887 \$	3.27 %	Autres revenus (Remb. Salaire agente de développement)	15 000 \$	1.64 %
Frais de financement et Affectations (Dette à long terme, Affectations)	148 899 \$	16.28 %	Transferts (Subventions eau potable, Recyc Québec, min. des Transports)	144 527 \$	15.80 %
Activités d'investissements (Moderni-	15 323 \$	1.68 %			
TOTAL:	914 532 \$	100 %	TOTAL:	914 532 \$	100 %

Mot des organismes et entreprises de chez nous

Club de l'amitié

Mot de votre C.A.

Nous arrivons encore une fois à la croisée des chemins, entre deux années, 2014 qui se termine et 2015 qui commencera bientôt. Nous sommes partagés entre la joie du temps des Fêtes, les festivités, les repas bien arrosés et la tristesse que nous ressentons tous pour les amis et les parents aux prises avec la maladie ou pire, disparus au cours de cette dernière année.

Nous souhaitons à tous le bien le plus précieux : la santé. Que ce Noël et la Nouvelle Année qui s'en viennent soient pour vous des moments extrêmement précieux que vous pourrez savourer et partager.

Nos dernières activités...

Notre activité d'ouverture (country) fut une grande réussite et appréciée de tous... Et que dire de notre voyage au casino de Charlevoix...

Nous en profitons pour remercier tous ceux qui encouragent le Club de l'amitié en participant aux différentes activités. L'implication de tous est une condition essentielle à la réussite de notre programmation annuelle.

Activité - FADOQ régionale

Dans le cadre des festivités de Plaisirs d'hiver, une journée hors du commun est organisée le 11 mars 2015 au Village des sports de Valcartier. Vous profiterez des 25 glissades sur neige, des sentiers de patinage et du rafting hivernal.

Le coût est de 50 \$ (accès à toutes les glissades, le rafting, la tornade et les sentiers de patinage) ou 30 \$ (journée de patinage). Ces coûts comprennent le transport, l'accès au site et les activités indiquées.



Je m'investis...

Si vous manifestez un intérêt quelconque pour travailler avec les membres pour l'organisation de nos activités, nous vous invitons à communiquer avec un membre du C.A.

Nos prochaines activités...

Nous préparons présentement plusieurs activités, toutes plus intéressantes les unes que les autres. Pour obtenir de l'information ou vous inscrire à ces activités, n'hésitez pas à contacter madame Cécile Villeneuve au 418-675-2265, ou madame Francine Larouche au 418-675-2281.

Notre « Super party des Fêtes »



Notre « Super party des Fêtes » aura lieu le 10 janvier prochain. Nous vous attendons en grand nombre pour partager notre repas et notre soirée.

Un lot de surprises vous attend.

Le coût d'entrée, incluant le repas et la soirée, est de 20 \$ pour les membres et de 25 \$ pour les non membres. Vous devez réserver avant le 3 janvier 2015.

Visite de l'exposition des crèches internationales de Rivière-Éternité

Cette activité aura lieu le 24 janvier prochain. Nous visiterons les crèches intérieures, la nativité dans la montagne et les crèches extérieures.



Le coût pour cette activité est de 25 \$, incluant le transport, le repas et la visite des crèches. Vous devez réserver avant le 15 janvier 2015.

Notre « Super Voyage » - Ottawa et les tulipes

Notre « Super Voyage » aura lieu, cette année, du 16 au 18 mai prochain (fin de semaine de la fête de la Reine).

Nous aurons l'occasion de visiter le Parlement, le Festival des tulipes, le Musée canadien de la guerre, le « Marché By » et autres. Nous participerons aussi à une croisière sur la rivière des Outaouais et nous pourrons tenter notre chance au Casino du Lac-Leamy.





Un partenariat profitable!

Dans le cadre des saines habitudes de vie, la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord, en collaboration avec la Société de développement économique, communautaire, touristique (SDECT), souligne un partenariat fructueux avec À vos marques santé (AVMS) qui aura permis à tous les élèves de l'école de vivre une initiation au Cheerleading le 24 octobre dernier, sous la coordination d'une monitrice accréditée. De plus, notons l'acquisition de deux paniers de basket-ball et de quelques ballons accessibles aux enfants pour des récréations vitaminées! Gracieuseté AVMS.



Le comité Municipalité amie des aînés (MADA) de Sainte-Rose-du-Nord a avancé ses travaux tout au long de l'année par la tenue de deux consultations populaires s'adressant particulièrement aux résidents de Sainte-Rose de 55 ans et plus le 17 septembre dernier. Un résultat des plus appréciables puisque les opinions recueillies émergeront prochainement lors d'une politique qui sera soumise aux élus de la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

Bibliothèque

Cet automne, 18 jeunes de 5 à 8 ans ont participé à une activité bibliothèque, les jeudis de 15h30 à 17h15: collation, contes, chansons, bricolages, jeux de tables. Un lieu d'imagination et de rencontres qui a été fort apprécié par les jeunes et leurs familles.

NOUVELLE ÉQUIPE BIBLIOTHÈQUE

Encore une fois merci à l'équipe sortante: Lise, Judith et Diane!!!

Feront partie de la nouvelle équipe: Josée Beauchesne, Germain Guérin, Paul Laprise, Rachelle Simard et Valentine Ribadeau Dumas.

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE POUR 2015:

À partir du 1^{er} février 2015, la bibliothèque ouvrira ses portes chaque dimanche après-midi de 13 h à 14 h: la bibliothèque s'abonnera à des journaux et des revues, du bon café, et du thé seront disponibles.

La biblio sera fermée du 24 décembre au 14 janvier.

D'autres projets verront le jour en 2015 à la bibliothèque. La municipalité démontre un grand intérêt pour maintenir et développer ce lieu privilégié. Certaines bibliothèques de la région doivent actuellement fermer leurs portes par manque d'achalandage. Nous devons dynamiser la nôtre: un seul secret: la visiter!

Rachelle Simard, bibliothécaire

Viens t'amuser sur la patinoire de ta Municipalité!

Initiation au patin

Les ateliers d'initiation au patin **parents-enfants** donnés par un animateur qualifié sont de retour.

Âge requis: 3 à 12 ans

Coût : 15 \$ (Les inscriptions sont limitées!)

Quand : Du samedi 24 janvier au 14 février 2015

Heure : De 9 h 00 à 10 h 00

Hockey récréatif

Ce temps de hockey sur glace sera sous la Supervision d'un entraîneur qualifié.

Âge requis: 8 à 12 ans

Coût : 15 \$ (Les inscriptions sont limitées!)

Quand : Du dimanche 25 janvier au 15 février 2015 (4 dimanches)

Heure : De 13 h 00 à 14 h 00

Pour inscription contacter Nathalie Simard 418 675-2250 poste 2607

Date limite d'inscription : 15 janvier 2015

*Si tu as besoin d'équipements sportifs ou d'information supplémentaire, communique Mme Maude Leblanc du *Coffre aux Sports* 418 698-1176 poste 222

Bureau d'information touristique de Sainte-Rose



Une saison touristique record!

La saison touristique 2014 a été l'une des meilleures des dernières années pour Sainte-Rose-du-Nord, ceci à l'image de la région du Saguenay Lac-Saint-Jean selon l'Association touristique régionale.

Le bureau d'information touristique saisonnier (B.I.T.) de Sainte-Rose-du-Nord a connu une performance remarquable terminant avec d'excellents résultats de fréquentation. Près de 14 500 visiteurs sont passés par notre bureau d'information touristique ce qui laisse à penser que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a connu une affluence beaucoup plus importante pendant notre saison estivale qui a débuté le 6 juin et qui s'est terminée le 12 octobre 2014.

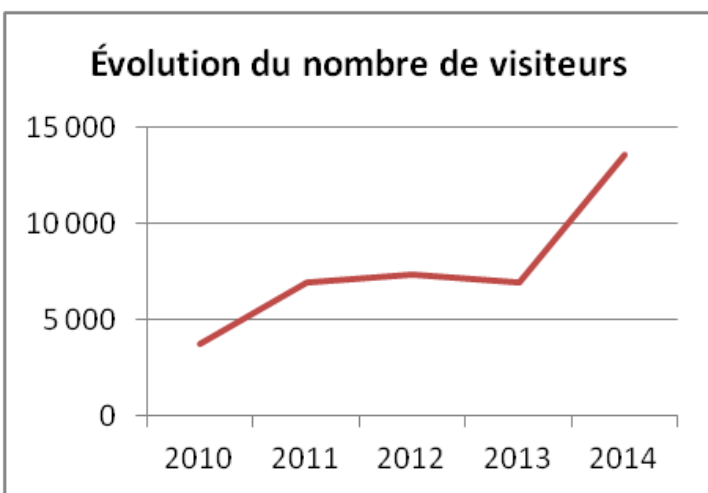


Figure 1 – Évolution de la clientèle de 2010 à 2014

Ce nombre représente une augmentation significative de plus du double par rapport aux années précédentes où nous avons maintenu une affluence moyenne d'un peu plus de 6000 visiteurs /année de 2011 à 2013.

Si ces chiffres ont de quoi surprendre, la provenance de la clientèle l'est tout autant puisque la principale provenance des visiteurs est la France avec 47 % de la fréquentation suivi par la clientèle du Québec avec 32 %.

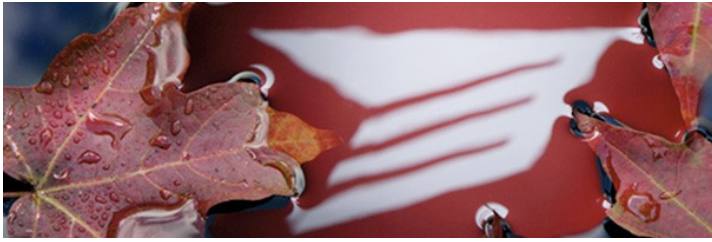
Pendant toute la période estivale 2014, l'équipe de nos préposés a su répondre aux besoins de notre clientèle en offrant un service des plus personnalisés à nos visiteurs afin de mettre en valeur nos sites et attraits chez-nous à Sainte-Rose du-Nord.

Le développement touristique est devenu un véritable enjeu pour l'économie de la municipalité. Les propriétaires de gîtes et de restaurants le savent bien puisqu'ils sont des plus actifs pendant cette période achalandée, parfois jugée trop courte.

La situation géographique de Sainte-Rose-du-Nord avantage favorablement notre municipalité comme porte d'entrée au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En terminant, nous profitons de cette occasion pour remercier l'excellent travail de nos préposées, Mesdames Clara Tremblay-Frenette et Marie Blackburn, et pour leur souhaiter les meilleures chances pour une bonne continuité dans le domaine du tourisme.

Nathalie Simard, gestionnaire du B.I.T



Bureau de poste

Déjà la période des fêtes est à nos portes. Meilleurs vœux pour que cette saison de festivités et la nouvelle année vous soient favorables. N'hésitez pas à venir faire vos achats de timbres et autres assez tôt et surtout pour vos envois de colis en cette période achalandée.

Mon horaire demeure du lundi au mercredi de 9 h 30 à 16 h 00, le jeudi de 9 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 9 h 30 à 16 h 00 sauf pour les congés fériés suivants:

Jeudi 25 décembre: FERMÉ;

Vendredi 26 décembre: FERMÉ.

Jeudi 1^{er} janvier: FERMÉ;

Vous pouvez me rejoindre au 418 675-1306 ou le 418 675-1091
Merci et au plaisir de vous servir!
Jeanne-D'Arc Marquis, maître de poste

École Sainte-Rose

Les élèves présenteront un spectacle de Noël le jeudi 18 décembre à 13 h 00. Toute la population est invitée à y assister. Le prix d'entrée est de 1 \$ par personne. Nous vous attendons en grand nombre!

Mme Annie Gaudreault, Directrice
Mmes Maryline, Reine et Léonie, Enseignantes

Petit Marché Sainte-Rose-du-Nord

L'Équipe du Petit Marché Sainte-Rose-du-Nord vous remercie de votre clientèle et vous invite à venir vous procurer vos fournitures de Noël telles que:



**Bières du Lac,
Vins et Alcools SAQ**

**Ouvert tous les jours
du temps des Fêtes de 11 h à 15 h**

Joyeuses fêtes!



UN COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LES ÉVÉNEMENTS

La Société de développement économique, communautaire et touristique de Sainte-Rose-du-Nord (SDECT) a mis en place un comité de travail portant sur les événements récréatifs et culturels de la municipalité, tel qu'annoncé par M. le maire dans une lettre à tous les citoyens et citoyennes au cours de l'été. Ce dernier a comme mandat de définir les différents paramètres liés à l'organisation des événements ceci dans le but d'harmoniser leurs tenues avec le bien-être de la population. Une grille d'analyse prenant en compte les bénéfices, les valeurs et les contraintes en place (sécurité, zonage, règlement) sera proposée. De plus, cet exercice permettra d'uniformiser les procédures de demandes de soutien financier en fonction des fonds disponibles de la Municipalité.

Le 6 décembre dernier, une dizaine de représentants d'organismes de SRDN ont tenu une rencontre de travail, et les résultats de cette démarche seront communiqués aux membres du Conseil municipal en début d'année 2015.

Rappelons seulement que la tenue d'événements publics nécessite déjà l'autorisation du Conseil municipal et que des conditions de réalisations sont imposées aux organisateurs pour les aspects de sécurité et d'acceptabilité sociale.

Finalement, nous tenons à remercier Mme Carole Messaoudi, pour le travail d'animation bénévole lors de notre comité de réflexion.

Restaurant Mina

220, rue du Quai

Cuisine québécoise et régionale
Repas du midi et du soir, dès le 15 décembre
Licencié: Vin, Bière et Alcool

Décors et Ambiance familiales en prime

Déjeuner pour groupe seulement et
sur réservation: 418 675-1386

restominasterose@hotmail.com



Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord



126, rue de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord, Qc, G0V 1T0
admin@ste-rosedunord.qc.ca
www.ste-rosedunord.qc.ca
Téléphone : 418-675-2250
Télécopie : 418-673-2115

Heures d'ouverture du bureau de la municipalité :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Vendredi de 8 h à 12 h

FERMÉ DU 22 DÉCEMBRE 2014 AU 4 JANVIER 2015 INCLUSIVEMENT

Pour nous joindre :

Maryse Girard, directrice générale	2602
Nadia Bolduc, adj. administrative	2600
Nathalie Simard, agente de développement	2607
Jean Gagnon, inspecteur en bâtiment	2601
Rachelle Simard, bibliothécaire	2603
Jean-Marc Martel, employé municipal	2604

Joyeuses Fêtes!



Photo: Claude Riverin